

Communiqué de presse

Visite du chantier de la Maison départementale des sports

Le conseil général de Loir-et-Cher réhabilite l'ancien lycée agricole de Blois situé au 1 de l'avenue de Châteaudun pour y installer la Maison départementale des sports. Le montant total de cette opération s'élève à 1 M €. Démarré en septembre 2006, le chantier sera achevé à l'automne 2007.

La maîtrise d'œuvre est réalisée par le cabinet Jacques Porcher, architecte à Mer, associé au bureau d'étude thermique Grimon de Bourges et au bureau d'études électricité Martin de Saint-Pierre-des-Corps. Le contrôle technique est assuré par la société Véritas de la Chaussée-Saint-Victor. C'est la société Socotec de Blois qui a en charge la coordination de la sécurité et de la protection des travailleurs.

Le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) occupera la Maison départementale des sports. Ce comité regroupe 48 Comités sportifs départementaux, et représente 68 000 licenciés sportifs. Cette Maison a vocation à être un lieu de rencontres, de réunions, de formation ainsi qu'un lieu de vie associative.

Informations sur le bâtiment réhabilité

Le bâtiment a été construit en 1896. A cette époque c'est une gare de tramway. En 1937, l'École ménagère agricole de Loir-et-Cher s'y installe. Les locaux seront ensuite occupés par le lycée d'enseignement professionnel agricole. En 1960, les extensions et surélévations du bâtiment sont réalisées. Depuis le départ du lycée, différents services, notamment du conseil général, ont occupé ces locaux.

Informations sur les Comités sportifs départementaux

Les Comités départementaux qui utiliseront la Maison des sports sont : le Cdos, l'athlétisme, le badminton, le basket, la boxe, le club alpin français, le cyclisme, le cyclotourisme, l'escrime, les médaillés de la jeunesse et des sports, la Fédération sportive et culturelle de France, le golf, la gymnastique, la gymnastique volontaire, le handball, le handisport, le hockey sur gazon, le judo, le karaté, la natation et water-polo, la pétanque et jeu-provençal, la profession sport 41, les sports sous-marins, le sport adapté, le sport équestre, le tennis de table, le tir à l'arc, le tourisme équestre, le volley-ball. L'Union départementale des écoles et sociétés musicales artistiques de Loir-et-Cher déjà hébergé dans ces lieux conserve un bureau.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr